

Mont DOVILLE Jeudi 14 Juin 2018 - matin

- 1) Rendez-vous parking de la salle des fêtes d'Agneaux à 7 h 50 pour un départ à 8 h 00
- 2) Ne pas oublier le pique-nique (on ne porte pas)
- 3) Programme :

Matin Départ (50) DOVILLE (bourg) – 11kms

Avc cette balade matinale nous découvrons le mont Doville et longeons la réserve naturelle de la Sangsurière et de l'Adriennerie. Vous parcourrez les plus beaux milieux tourbeux de la région et un pays de landes. Après la marche, nous rejoignons le lieu de pique-nique en voiture.

Vers 13 h 00 pique-nique à l'aire touristique du plan d'eau du mont Castre

(commune de Lithaire) où l'on peut nous rejoindre pour partager le repas et l'après-midi.

Au niveau confort : des toilettes et des tables

Accès : A la Haye du Puits prendre la direction de Lithaire et suivre le panneau : aire touristique du plan d'eau du mont Castre

- 4) Si vous marchez une demi-journée, nous vous suggérons de visiter à proximité le donjon de Le Plessis Lastelle (gratuit) , la poterie au grès du temps à Lithaire et de profiter du plan d'eau et des aménagements du lieu de pique-nique.

Contacts: 06 75 72 75 53 ou 06 46 72 01 54 ou 06 44 22 55 37 ou 06 75 43 34 14
07 68 33 99 26 ou 06 98 22 63 82 ou 06 99 11 48 38

Mont CASTRE Jeudi 14 Juin 2018 – midi et après-midi

Après-midi: Départ du lieu de pique-nique (après le repas) – 9 kms

Ce lieu est la porte d'entrée de la presqu'île cotentinaise. Sur le circuit : le vieux Château, L'allée Couverte, la vieille Eglise, le plan d'eau et des points de vue. A l'horizon : l'abbaye de Blanchelande.

Retour aux voitures vers 17 h 30

Pour la journée de randonnée : Aucune inscription n'est demandée.

Il est possible de ne randonner qu'une demi-journée et de venir en famille

Inscription au repas de fin d'année du jeudi 7 juin 2018 à 19 heures 45 à l'annexe de la salle des fêtes d'Agneaux pour marquer la fin d'année nordique et pédestre (Apporter son couvert et la boisson).

La salle, l'apéritif et le café sont offerts par ACL. Quant au repas, il est autofinancé.

Une participation de 6,50 euros, par personne, est demandée pour régler le plat principal au traiteur

Toasts et desserts réalisés par les randonneurs

Les conjoints seront les bienvenus au repas de fin d'année le **7 juin** ainsi qu' à la journée du **14 juin**

Un chèque à l'ordre d'ACL devra accompagner le coupon de réservation ci-dessous.

**Coupon à découper et à déposer dans la boîte à lettres ACL
ou à remettre aux animateurs avant le lundi 4 juin dernier délai**

coupon-réponse à remettre avant le lundi 4 juin 2018	sections randonnée & marche nordique
Nom : _____ Prénom _____	Nb de personnes _____ * 6,50 euros
participera(ont) au repas du jeudi 7 juin 2018 à 19 heures 45	montant à régler : _____ euros
Numéro de tél pour vous recontacter _____	(ne pas oublier le chèque à l'ordre d' ACL)
J'accepte de préparer des toasts pour l'apéro <input type="checkbox"/> ou un Dessert <input type="checkbox"/> pour 6 à 8 personnes	